COMMUNIQUÉ

Pourquoi l'Hôpital d'Instruction des Armées du Val de Grâce ne doit pas être fermé !

Claude-Pierre GIUDICELLI

L'annonce de la fermeture de l'hôpital du Val de Grâce faite le 15 octobre dernier a profondément surpris, venant contredire les propos du ministre de la défense qui assurait dans un discours prononcé le 23 novembre 2013, dans le cadre du projet SSA 2020, vouloir conserver les neuf hôpitaux d'instruction des armées (HIA) [(*)].

L'Académie nationale de médecine, considérant que l'institution du Val de Grâce constitue un ensemble prestigieux dont le démantèlement portera non seulement un grave préjudice au maintien du rayonnement du service de santé des armées mais aussi à toute la médecine française, ne peut rester indifférente à la décision de fermeture de l'hôpital.

Le Val de Grâce jouit, dans le domaine des soins et de la prise en charge des malades, d'une réputation incontestable, les personnalités nationales et internationales les plus influentes ont recours à ses services.

Le Val de Grâce est partie intégrante d'un ensemble institutionnel. Il est étroitement lié à l'Ecole par une mutuelle et permanente dépendance, grâce à laquelle l'institution est en mesure de dispenser un enseignement de haut niveau : 3ème cycle des études médicales, pharmaceutiques, vétérinaires et administratives suivi par des français et aussi de nombreux étrangers des services de santé. C'est également là que peut être mis en œuvre efficacement le Développement Permanent des Connaissances des membres du service de santé des armées.

L'institution du Val de Grâce connaît un rayonnement international qu'elle doit notamment aux éminentes personnalités scientifiques qui ont marqué son histoire : le premier prix Nobel de médecine à un français attribué à Alphonse Laveran en 1907, le prix Lasker 1957 à Henri Laborit. Quatorze membres de l'Institut de France (Académie des sciences) et 34 membres titulaires de l'Académie nationale de médecine sont issus de cette prestigieuse institution.

Dans le cadre de l'évolution nécessaire du service de santé des armées, un accord-cadre de coopération a été signé le 14 octobre 2014 entre l'Etat (Service de Santé des armées) et l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (APHP), approuvé par le Directeur Général de l'Agence régionale d'Ile-de-France. Ce document insiste sur la nécessité d'organiser une coopération et une complémentarité entre le SSA et l'APHP sans compromettre l'autonomie de leurs missions respectives. Un rapprochement coopératif entre le groupe hospitalier Cochin - Port-Royal et l'hôpital du Val de Grâce a déjà été engagé et formalisé par la « convention constitutive de coopération sanitaire entre les hôpitaux universitaires Paris-Centre et l'hôpital d'instruction des armées du Val de Grâce » signée le 23 décembre 2011. Dès lors on pouvait espérer que le récent accord-cadre allait trouver là une de ses premières applications.

Les premières réalisations sont dès maintenant opérationnelles en médecine interne, chirurgie robotique, cardiologie interventionnelle, chirurgie viscérale et vasculaire, pneumologie et surtout en médecine nucléaire (annexe).

L'enrichissement réciproque des structures hospitalières met à la disposition de l'Ecole l'appui d'un ensemble hospitalier disposant de puissants moyens de soin et de formation.

[(*)] En ligne : http://www.defense.gouv.fr/sante/dossiers/projet-du-service-de-sante-des-armees-ssa-2020

La fermeture de l'hôpital du Val de Grâce, haut lieu de pratiques médicales et de formation, met en cause la pérennité du rayonnement de l'Ecole. Elle porte aussi un coup d'arrêt à une opération fructueuse de restructuration entre un hôpital d'instruction des armées et un centre hospitalo-universitaire.

Annexe

En application de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire hôpitaux Paris-Centre – Hôpital des armées du Val de Grâce du 23 décembre 2011, de nombreuses collaborations ont été mises en place et conduisent aujourd'hui à un partenariat étroit pour les activités suivantes :

- En médecine interne avec prise en charge de patients de Cochin par le service homologue de l'HIA Val de Grâce.
- En chirurgie robotique, Cochin ne disposant pas de robot, des patients du service d'Urologie de Cochin sont admis dans le service d'Urologie du Val de Grâce (qui dispose d'un robot chirurgical) en vue d'une opération chirurgicale avec assistance robotique.
- En médecine nucléaire
  - Mise en place au Val de Grâce de vacations au niveau du TEP scanner pour les médecins du GH Cochin au profit de leurs patients.
  - Accès des patients pris en charge par le Service de Santé des Armées (SSA) aux thérapeutiques utilisant des radionucléides à Cochin.
- En cardiologie interventionnelle
  - Astreinte de cardiologie vasculaire interventionnelle commune.
  - Vacation d'un cardiologue du Val de Grâce dans le service de cardiologie du GH Cochin dans le cadre de la prise en charge de patients poly-vasculaires.
- En chirurgie viscérale et vasculaire, transfert et prise en charge des urgences viscérales et vasculaires du GH Cochin vers le Val de Grâce en cas d'impossibilité d'accueil (permanence des soins).
- En pneumologie le service de l'Hôtel-Dieu a été accueilli au Val de Grâce.

La fermeture du Val de Grâce conduirait à détruire ces collaborations qui donnent toute satisfaction. Elle remettrait en cause les projets en cours de développement :

- en oncologie-radiothérapie avec des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP),
- en gastro-entérologie avec un accès au plateau technique d'écho-endoscopie-digestive de Cochin aux praticiens du Val de Grâce.

Plusieurs pistes de nouvelles collaborations ont été identifiées : afin d'optimiser les moyens techniques, une répartition des appareils d'imagerie performants est prévue entre le Val de Grâce et Cochin, ainsi que l'utilisation de la plateforme biologique de Cochin pour la réalisation de la totalité des demandes du Val de Grâce.

La fermeture du Val de Grâce constituerait un changement complet de stratégie dont les conséquences économiques sont évidentes. Elle aurait un impact particulièrement grave sur le groupe des hôpitaux universitaires Paris-Centre et sur son avenir, et plus encore sur la formation pratique des personnels français et étrangers des Services de santé des armées.